# L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 29 numéro 30, 8 août 2014


## YELLOWKNIFEPOCALYPSE


Pas besoin de paniquer - p.3

Éditorial - p.4

Une histoire d'Apocalypse - p. 8


*Illustration: Alison McCreesh*

Identités sexuelles

# Un appui au quotidien

**La NWT Pride fait davantage de place aux activités familiales.**

*NWT Pride 2013 (Photo: James Mackenzie)*

***Denis Lord***

Le thème de la 3e édition de la NWT Pride, qui se déroulera du 8 au 10 août, est la solidarité au quotidien avec les lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et queer (LGBTQ).

Jacq Brasseur, coordonnatrice à la communauté et à la promotion, explique le choix de ce thème. « Notre comité organisateur, explique-t-elle, a réalisé qu'à certaines occasions, à Sotchi lors des Jeux olympiques par exemple, nous avons arrêté certaines injustices. Mais il faut faire quelque chose chaque jour, pas seulement pendant les Olympiques. Et il faut prendre conscience que l'homophobie et la transphobie affectent tout le monde, pas seulement les LGBTQ. »

Quelques activités sont directement reliées à la thématique de l'édition 2014. Le samedi 9 août à 13 h, la Commission des droits de la personne des Territoires du Nord-Ouest viendra parler de son travail pour soutenir les besoins spécifiques des Ténois. C'est également dans cette optique que s'inscrit la conférence de Kelly Cumming, *From Klippert to today*, samedi à 14 h.

Aide-mécanien à la mine de Pine Point (TNO), Everett George Klippert fut, en 1965, la dernière personne au Canada à être déclarée coupable d'homosexualité (grossière indécence, en fait, selon le Code criminel). Klippert en appela de la décision, qui fut néanmoins maintenue en Cour suprême en 1967. Pierre Elliot Trudeau était alors ministre de la Justice et prononça, lors d'une conférence de presse, cette phrase restée célèbre : « L'État n'a rien à faire dans les cambres à coucher de la nation et ce qui est fait en privé entre adultes ne concerne pas le Code criminel. »

Malgré son appui, malgré celui du député libéral fédéral des TNO de l'époque, Bud Orange, Everett George Klippert ne put sortir de prison qu'en 1971.

**Une programmation variée pour tous**

L'édition 2014 de la NWT Pride fait davantage place aux activités familiales. Les samedi et dimanche, il y aura du bricolage, de la danse, des ateliers de peinture avec Diane Boudreau, des jeux de twister et de capture de drapeau, entre autres.

« Nous n'avions pas les ressources l'an dernier pour en faire autant, indique Jacq Brasseur. Malgré tout, les enfants avaient été nombreux. Cette année, nous pouvons compter sur la présence de Katee Doyon, qui est au quotidien organisatrice d'activités pour enfants. »

Comme à l'habitude, la Pride ténoise allie arts, loisirs et information.

Côté arts, on retiendra *Transgender seeking*. Ce spectacle solo de Sunny Drake porte sur la vie amoureuse d'un transgenre; il est à la fois tendre et marrant et, dit-on, comporte une utilisation inhabituelle du multimédia. C'est au Top Knight à 18 h le vendredi 8 août.

Le lendemain à la scène TD, de 18 h à 2 h, on présente une soirée de musique avec Jonathan Churcher, la chanteuse et multi-instrumentiste Tracy Riley, Cazwell (hip hop/dance music) et DJ Cozmic Cat. Parmi les préférés de Jacq Brasseur : le groupe illScarlett, qu'elle présente comme du punk skater indie canadien. C'est au Beer Garden le dimanche 10 août à 23 h.

Côté conférence, June Scudeler parlera de la sexualité et de la pratique des arts par les Two-Spirit Crees des Plaines. *Two-Spirit*, qu'on traduit parfois par *berdache*, représente les avenues parallèles à l'hétérosexualité. June Scudeler est une doctorante métisse en Anglais à l'University of British Colombia. Cette conférence est présentée au site de Folks on the Rock dimanche à 16 h.

Le bal sera lancé au bureau de poste, sur Franklin vendredi, de midi à 14 h, par un partage de gâteau. La fête se transportera ensuite à 15 h 30 au parc Somba K'e, pour un BBQ, quelques discours et des activités pour les enfants.


## Loi sur la déclaration obligatoire des blessures par balle et par arme blanche

Le 15 août 2014, une nouvelle loi entrera en vigueur qui obligera les fournisseurs de soins de santé, dont les ambulanciers, à déclarer toute blessure par balle et par arme blanche à la GRC.

En vertu de cette loi, les travailleurs de la santé doivent déclarer le nom de la personne blessée par balle et par arme blanche, le type de blessure et l'établissement de santé où la personne se fait traiter. Tous les autres renseignements relatifs à la santé du patient demeurent confidentiels.

Pour de plus amples renseignements sur cette nouvelle loi ou son application, prenez contact avec la Division des programmes de justice communautaire et du maintien de l'ordre au 867-873-7002.

La ***Loi sur la déclaration obligatoire des blessures par balle et par arme blanche*** favorise la sécurité publique en permettant à la GRC d'agir rapidement pour protéger la population, dont les personnes les plus vulnérables, de préjudices supplémentaires.

David Ramsay
Ministre de la Justice

Territoires du Nord-Ouest Justice


## Échos de la taïga

CIVR 103,5 FM

***En collaboration avec Radio Taïga***

### Études

Les résidents du Nord inscrits dans des programmes de formation en aéronautique dans le but de travailler dans des aéroports nordiques sont admissibles à des bourses d'études parrainées par les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut et les entreprises Discovery Air, Keewatin Air et North-Wright Air. Des bourses d'une valeur de 5 000 $ seront attribuées à des étudiants pour les aider à atténuer les coûts élevés de formation dans plusieurs domaines de l'aéronautique. Les récipiendaires antérieurs ont notamment entrepris des carrières de spécialistes en exploitation d'aéroport, de gestionnaires d'aéroports, d'ingénieurs en aéronautiques, de techniciens en entretien d'avion et de pilotes. Les demandes doivent être reçues d'ici le 29 août pour les bourses qui seront accordées ce mois-ci, et le 26 septembre pour la dernière série de bourses qui seront accordées au cours de la présente année.

### Mines

Les plus récentes statistiques diffusées par le processus de Kimberley (certification de diamants bruts) placent le Canada au troisième rang des producteurs mondiaux de diamants en 2013. L'essentiel de cette production provient des Territoires du Nord-Ouest, comme en 2012, suivi de l'Ontario. En termes de carats, les TNO, s'ils étaient un pays, se classeraient au 6e rang mondial.

### Télécommunications

L'installation de la fibre optique haute vitesse pour connecter les communautés de la vallée du Mackenzie et du Beaufort Delta au reste du Canada se rapproche de sa réalisation avec l'annonce par le ministre des Finances Michael Miltenberger du choix de Northern Lights Fibre Consortium pour concevoir, construire, financer et opérer le Réseau de Fibre de la Vallée du Mackenzie. Le Réseau est dirigé par Ledcor Developments, LTS Infrastructure Services Limited Partnership et Northwestel. Sa mise en opération est prévue pour le début de l'été 2016.

### Énergie solaire

Northwestel a installé quatre générateurs photovoltaïques utilisant l'énergie solaire pour alimenter à distance des sites nordiques. Deux de ces générateurs alimenteront les sites de micro-ondes des lacs MacKay et Courageous, situés près de mines de diamants au nord de Yellowknife. Les deux autres seront installés au nord de Ross River, au Yukon. Ces générateurs devraient permettre une économie de 46 000$ (20 000 litres de diésel) par année.

### Gestion

Le Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CDÉTNO) est à la recherche d'un nouveau président et deux administrateurs pour renouveler son conseil d'administration. Le président sortant, Robert Galiopeau, ne se représentera pas. Les élections auront lieu lors de l'assemblée générale annuelle de l'entreprise, le 18 septembre prochain.

Incendies de forêt

# Nul besoin de céder à la panique

**Legouvernement territorial préconise une série de mesures pour atténuer l'effet de la fumée sur la santé des résidents.**

***Denis Lord***

La fumée constamment présente dans plusieurs collectivités ténoises ne laissera pas de séquelle sur les gens en santé s'ils suivent les directives données. C'est ce qu'a affirmé l'hygiéniste en chef des Territoires du Nord-Ouest, André Corriveau, en conférence de presse le mercredi 6 août.

Cette assertion est basée sur l'expérience et l'information accumulées au fil des années au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) des TNO, par exemple sur la fumée secondaire de cigarette, sur le savoir accumulé dans d'autres régions régulièrement touchées par les incendies de forêt, comme l'Australie, la Colombie-Britannique et la Californie, ainsi que par une revue de la littérature consacrée à ce sujet.

Autrement, le docteur Corriveau affirme que l'avis donné il y a plusieurs semaines continue d'être pertinent. Il y a une classe de personnes à plus haut risque, comme les personnes souffrant de problèmes cardiaques ou respiratoires, et les femmes enceintes. « Il y a un risque, note l'hygiéniste en chef, que les fœtus portés durant cette période aient un poids moindre à leur naissance. Mais il n'y a pas encore de directives comme quoi les femmes enceintes devraient quitter massivement les endroits touchés par la fumée. Mais sur une base individuelle, ça pourrait être une bonne idée de partir. »

### Précautions

Dans les grandes lignes, les précautions à prendre dans le contexte de fumée constante tiennent du gros bon sens. Le MSSS recommande de rester le plus possible à l'intérieur. On modérera la cuisson des aliments afin de préserver, autant que possible, la qualité de l'air, on s'équipera d'un purificateur d'air de type HEPA. Il est recommandé de boire beaucoup d'eau : garder la bouche et le nez hydratés facilite la respiration.

Faire du jogging n'est pas une très bonne idée; le docteur Corriveau avait d'ailleurs recommandé que le dernier marathon tenu à Yellowknife soit reporté à des temps plus sains. Le Fieldhouse, La piste d'athlétisme intérieur de Yellowknife, est ouvert gratuitement pour les gens qui veulent faire de l'exercice; c'est un bâtiment récent pourvu, selon le MSSS, d'un bon système de filtration d'air.

S'il y a une nécessité de passer du temps à l'extérieur, le docteur Corriveau préconise l'utilisation des masques N95 ou N99, le chiffre indiquant le pourcentage de particules fitrées. « Le filtre n'est pas assez fin sur les autres masques sur le marché, souligne-t-il. On peut se sentir mieux, mais ça ne fait pas de différence sur la santé. »

Par contre, le MSSS ne fournit pas de tels masques et au moment d'écrire ces lignes, les pharmacies de Yellowknife seraient en rupture de stock. De surcroît, il faut trouver la dimension appropriée et savoir ajuster ces masques, qui peuvent facilement être inconfortables.

Pour l'instant, le MSSS ne possède pas de statistiques précises sur le nombre d'hospitalisations supplémentaires causées par les problèmes liés à la fumée, mais on peut dire avec certitude qu'elles ont augmenté. En conférence de presse, André Corriveau s'est défendu de minimiser la gravité de la « crise » actuelle sur ordre du gouvernement. « Je suis sûr, a-t-il dit, que le message que nous transmettons est le bon. »

### Outils d'évaluation

La qualité de l'air est évaluée sur une échelle allant de 1 à 10 par Environnement Canada. Cette cote air santé a pour principaux indicateurs l'ozone troposphérique, les particules fines — émises par les incendies, les installations industrielles ou encore les véhicules à moteur — et le dioxyde d'azote. Malheureusement, le système de cotation plafonne autour de 10/11 (risque très élevé pour la santé). « Ce n'est pas un système d'évaluation conçu spécifiquement pour la fumée, précise le docteur Corriveau, qui ajoute du même souffle que la fumée de bois est moins toxique que celle comportant des particules de plastique, et qu'à Beijing, la qualité de l'air est souvent pire que ce qu'elle était à Yellowknife dimanche dernier, alors qu'elle atteignait 10. Au moment d'écrire ces lignes, le MSSS ne pouvait fournir la cote moyenne de la qualité de l'air à Yellowknife pour les mois de juin et juillet.

Une autre grille d'évaluation internationale oscille entre 0-50 (bon) et 300+ (dangereux).

En date du 4 août, 28 300 kilomètres carrés des Territoires du Nord-Ouest ont été affectés par les incendies en 2014 (l'équivalent du Burundi au complet), soient 4,6 % de la superficie de la forêt ténoise. On peut spéculer qu'on dépassera le chiffre de 28 400 kilomètres carrés atteint en 2013.

*Il n'y a pas que les souffle qui souffre des incendies de forêt; l'appétit aussi. La route territoriale numéro 3, le seul accès routier à Yellowknife a été fermé quelques jours la semaine dernière empêchant le ravitaillement des commerces de la capitale. Conscéquence: ces étals vides.*
*(Photo: Batiste Foisy)*

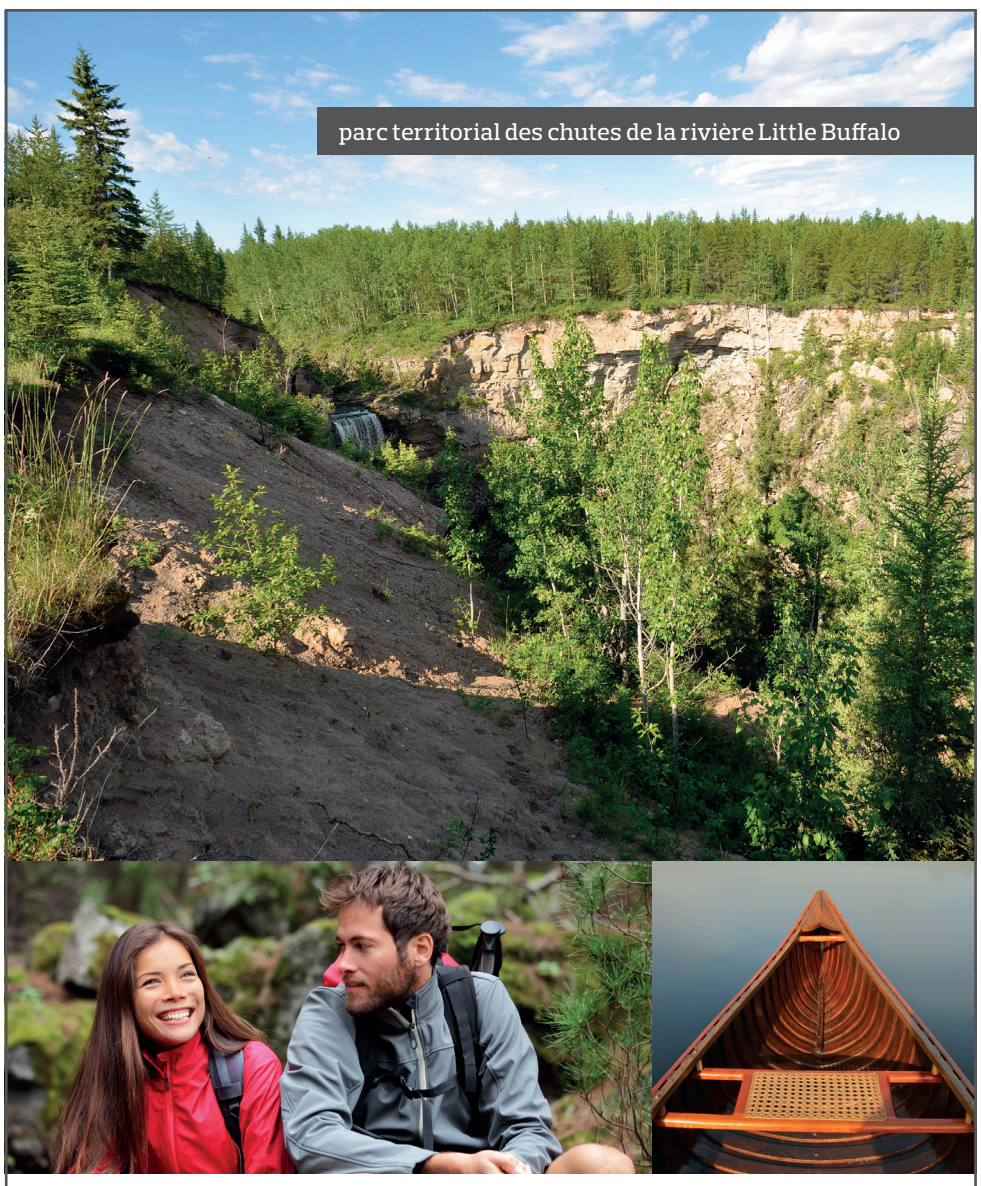


S'éloigner pour mieux se rapprocher

Le camping permet de s'évader. Emprunter des routes de canot tranquilles, s'éblouir devant des cascades exceptionnelles et partager des histoires anciennes au coin du feu... c'est au contact de la nature que l'on se rapproche. Cet été, allez plus loin et partez à la découverte des parcs des TNO.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST Parcs NATURELLEMENT SPECTACULAIRES

Territoires du Nord-Ouest

Pour réserver un emplacement de camping au parc territorial des chutes de la rivière Little Buffalo, rendez-vous sur le www.nwtparks.ca

# Éditorial

## L'Apocalypse?

*Batiste Foisy*

Tout le monde le dit asteure. Ta *chum* te le texte à chaque coup de tonnerre. Même CBC l'a titré sur son site, l'autre jour. L'Apocalypse.

Le ciel s'est couvert d'ambre et le fond de l'air a des relents de *botch* intersidéral, alors on risque l'hyperbole, bien sûr. C'est rassurant en quelque sorte, l'Apocalypse.

Tu rentres au bureau avec quinze minutes de retard? L'Apocalypse. C'est du sérieux. T'es sur les nerfs. T'as pas vu ta blonde depuis trois jours parce qu'elle est prise à Fort Prov à cause de l'Apocalypse.

Et NetFlix qui a planté *deux fois*, hier soir, pendant l'Apocalypse.

C'est pile le temps d'organiser un défilé de zombies, tu réfléchis, en constatant qu'il n'y a plus de laitues à l'épicerie et qu'on se dispute à l'instant la dernière jarre de kimchi. L'Apocalypse? Absolument!

Et d'ailleurs, que fait le ministre de l'Apocalypse?!?

Or si l'odeur de roussi qui élance tes sinus était autre chose? Si c'était l'odeur des morts? De *tes* morts? Si la boucane, c'était ta maison? Si l'école où tu t'es réfugié était bombardée elle avec? Si au lieu d'attendre après la territoriale numéro trois en te défoulant sur Twitter, tu attendais en priant que des fous changent d'idée? Ouin, minute là, l'Apocalypse.

On galvaude peut-être à tort et à travers notre chapeau, tu rumines, en payant tes cinq jours de plats préparés, tes chandelles, ton *duct tape* et tes bines-en-canne-au-cas-où. L'Apocalypse, faudrait pas charrier non plus.

Le musicien Jonathan Churcher interprète une chanson de Zachary Richard lors de la 9e édition du festival de cartier Ramble and Ride, dans le vieux Yellowknife.
(Photo : Batiste Foisy)

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Directeur : Alain Bessette
Journalistes : Denis Lord

Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

on passe le mot APF

Fondation Donaldson Frémont

**Représentation commerciale nationale**
**Lignes Agates Marketing**
**1-866-411-7486**


# Je m'abonne!

| | 1 an | 2 ans |
|---|---|---|
| Individus : | 35 $ ☐ | 60 $ ☐ |
| Institutions : | 45 $ ☐ | 80 $ ☐ |

TPS incluse

**Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.**

**Nom :** _____

**Adresse :** _____

_____

_____

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon :
C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4

Bilinguisme au Nord-Ouest

# La Cour suprême entendra la cause Caron

***Arthur Bayon et Emma Hautecoeur*** *(Le Franco)*

La décision du plus haut tribunal du 31 juillet permettra de mener à terme la bataille juridique au centre des revendications des Franco-Albertains depuis 2003. Elle pourrait déboucher sur la traduction des lois en Alberta et en Saskatchewan.

Tout est parti de la contestation d'une contravention unilingue anglaise par le Franco-Albertain Gilles Caron, qui considérait que ses droits linguistiques n'avaient pas été respectés. Il a demandé en 2003 que l'Alberta révise sa politique d'unilinguisme dans le domaine législatif.

La Cour provinciale lui avait donné raison en 2008, mais la Cour du banc de la Reine a invalidé ce jugement en 2009, une décision confirmée par la Cour d'appel en février 2014.

La cause se fonde notamment sur la Proclamation royale de 1869 — dans laquelle la reine Victoria s'engageait à faire respecter les « droits et privilèges civils et religieux » des Métis francophones de la terre de Rupert et des Territoires du Nord-Ouest. Cette zone correspond aujourd'hui à l'Alberta, à la Saskatchewan, au Manitoba et aux actuels TNO.

En tant que représentante des francophones, l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) compte conserver son statut d'intervenante dans cette affaire, statut qu'elle avait obtenu aux deux instances précédentes.

Mais cette fois, le Programme d'appui aux droits linguistiques (PADL) n'aidera pas financièrement les interventions des organismes francophones. « On avait espéré de l'aide, mais le PADL nous garde en otage. Je trouve ça absolument déplorable », affirme le président Johnson. Il évalue entre 45 000 et 50 000 $ les frais juridiques associés à cette étape finale de la cause.

Le président de l'ACFA, Jean Johnson, cite deux raisons justifiant la nécessité de suivre cette affaire en Cour suprême, malgré les coûts juridiques élevés : l'appui de solidarité à un Franco-Albertain et l'obligation morale d'être présent. L'ACFA assumerait le suivi auprès du gouvernement provincial une fois la décision rendue.

L'Association communautaire fransaskoise (ACF) a également exprimé sa volonté de maintenir son statut d'intervenant, même sans aide financière. Une décision favorable à Gilles Caron mettrait de la pression sur la Saskatchewan de poursuivre la traduction en français de ses lois et l'ACF devrait alors veiller au grain.

Rappelons que les deux provinces ont été créées en 1905 sur une base législative identique. Elles ont toutes les deux réaffirmé leur unilinguisme anglophone en 1988.

La question du litige à la Cour suprême portera uniquement sur la législation bilingue. Les procès civils en français ou l'offre de services provinciaux en français ne sont donc pas à l'ordre du jour.

« [Traduire les lois] ne coûterait pas une fortune », estime François Larocque, professeur de droit de l'Université d'Ottawa et avocat de l'ACFA. D'autant plus que, selon lui, elles se ressemblent beaucoup d'une province à l'autre.

« Le législateur de l'Alberta pourrait donc s'inspirer du libellé francophone des lois analogues de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick ou du Manitoba », où les lois sont proposées dans les deux langues, comme au Québec ou dans les territoires. Pour Me Larocque, cela renforcerait l'« unité nationale » du Canada en tant que pays bilingue.

Plus de dix ans après la contravention de Gilles Caron, la suite et fin du feuilleton sera vraisemblablement révélée en 2015.

Amendement à la LLO

# La sénatrice Chaput relance et compte

*Jean-Pierre Dubé (Francopresse)*

Malgré l'opposition des conservateurs au projet S-205, la sénatrice a continué à sensibiliser ses collègues à l'urgence de moderniser le cadre linguistique.

C'est ainsi que le 12 juin, le projet fut envoyé au Comité des langues officielles. « Mon objectif, souligne Maria Chaput, c'est le débat en Comité. Si après, pour une raison ou une autre, le gouvernement ne veut pas l'accepter, on ira à la Cour suprême.

« C'est très sérieux cette réforme, affirme-t-elle, nos services en français sont basés sur la définition des ayants droit. Si ça passe, il va falloir les comptabiliser : les immigrants, les exogames, les francophiles, tout le monde qui veut vivre en français. » En milieu minoritaire francophone, deux enfants sur trois étaient en 2006 issus de couples exogames.

Les sénateurs conservateurs ont été difficiles à convaincre. Après avoir transmis le projet S-205 au Comité des finances, Maria Chaput a investi sa crédibilité et son influence pour que la question revienne au vote. Il s'agit de sa 3e tentative depuis 2010 de réformer la *Loi sur les langues officielles*.

« Plusieurs ont compris, mais ils ne pouvaient rien faire après la position prise en Chambre par le gouvernement. » Finalement, après trois semaines d'échanges, les sénateurs conservateurs ont convenu de s'abstenir de voter au moment critique.

« Quand le président du Sénat a demandé le 12 juin si quelqu'un voulait débattre du projet, rappelle Maria Chaput, je me suis levée et j'ai demandé que S-205 soit étudié au Comité des langues officielles. Les sénateurs libéraux ont voté et la motion a été adoptée. »

Selon le calendrier, les travaux du Parlement reprendront le 15 septembre et la première session du Sénat est prévue pour le 22. On devra alors combler la vice-présidence au Comité, suivant la retraite d'Andrée Champagne. L'étude du projet débuterait en octobre.

« Je vais passer le mois d'août avec mon conseiller politique, précise Maria Chaput. On va préparer une liste de témoins à inviter et demander leur permission. Il revient au Comité directeur du Comité de faire le choix final. »

Il y a des incontournables, selon elle : le rédacteur du projet initial, Me Michel Bastarache, le Conseil du Trésor, Patrimoine canadien, la Fédération des communautés francophones et acadienne et la Société franco-manitobaine, avec qui elle a lancé le processus de modification.

« On va aussi faire des changements au cahier législatif qui accompagne le projet pour tenir compte des préoccupations budgétaires du gouvernement, dit-elle. J'ai fait des demandes d'information pour évaluer les coûts des bureaux qui dispensent des services en français.

« Cette évaluation va se faire à peu près en même temps que la révision générale des services bilingues par le gouvernement, qui se fait à chaque dix ans. Si le projet de loi est adopté, espère la sénatrice, la révision aura lieu en tenant compte de la nouvelle définition de la francophonie. »

# La chef du Parti vert réagit à la controverse sur le conflit israélo palestinien

*Par Lee-Anne Goodman*
*LA PRESSE CANADIENNE*

OTTAWA - La chef du Parti vert du Canada, Elizabeth May, affirme que l'ancien président de la formation est «un vrai Vert», mais admet que les récents commentaires pro-israéliens de Paul Estrin ont «créé la confusion» sur la position du parti relativement au conflit israélo-palestinien.

M. Estrin, qui a quitté son poste de président mardi en pleine controverse sur un billet de blogue qu'il a publié sur le site Internet du parti, aura encore un rôle à jouer dans l'avenir de la formation, a déclaré Mme May en entrevue.

Dans le billet, M. Estrin a accusé le Hamas d'armer les enfants de la bande de Gaza avec des grenades et «de demander aux citoyens d'être des moutons pour le sacrifice».

Dans un communiqué diffusé mardi soir, M. Estrin affirme qu'il n'a «jamais voulu créer la confusion ou créer un impact négatif pour le parti par ses actions».

Comme c'est souvent le cas dès que le conflit israélo-palestinien est abordé, la publication a semé la division. Certains partisans du Parti vert ont menacé de quitter la formation, tandis que d'autres ont félicité le président pour sa position.

Mme May a laissé entendre que la controverse avait rendu la démission de M. Estrin nécessaire, tout en précisant qu›il s›agissait de sa décision personnelle.

«Le problème n'est pas les commentaires qu'il a faits; le problème, c'est qu'en liant son titre à un billet de blogue personnel, il a causé la confusion», a déclaré Mme May, jointe mercredi en Colombie-Britannique.

La chef a indiqué qu'elle tentait maintenant de voir quel rôle M. Estrin pourrait jouer dans l'avenir du parti, «parce qu'il est un Vert très engagé».

Le Parti vert a longtemps maintenu une position de neutralité face au conflit israélo-palestinien, mais encourage également les membres du parti «à ne pas abandonner leur conscience en franchissant le pas de la porte».

«Les membres du parti peuvent voter selon leur conscience et pour ce qu'ils pensent que leurs électeurs veulent», a précisé Mme May.

La chef a clairement indiqué que son parti soutenait Israël et considérait le Hamas comme une organisation terroriste.


Territoires du Nord-Ouest

## Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

*Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le travaillezauGTNO.ca*

### Directeur associé

**Ministère de la Justice** **Hay River, TNO**

**Services correctionnels**
**Centre correctionnel de Mackenzie Sud (CCMS)**

*Poste permanent*

Le traitement initial est de 47,45 $ l'heure (soit environ 92 528 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 764 $.

**Nº du concours :** 11894 **Date limite :** 10 août 2014

### Gestionnaire des services techniques

**Société d'habitation des TNO** **Hay River, TNO**

*Poste permanent*

Le traitement initial est de 47,45 $ l'heure (soit environ 92 528 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 764 $.

**Nº du concours :** 11905 **Date limite :** 15 août 2014

**Posez votre candidature en ligne au :** travaillezauGTNO.ca
**Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions :** Centre des services des ressources humaines de Hay River, 62, rue Woodland, bureau 209, Hay River (Territoires du Nord-Ouest) X0E 1G1.
Téléc. : 867-874-5095; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

### Analyste stratégique du développement durable

**Ministère de l'Administration des terres** **Yellowknife, TNO**

**Utilisation et développement durable des terres**

*Poste permanent*

Le traitement initial est de 51,93 $ l'heure (soit environ 101 263 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

**Nº du concours :** 11892 **Date limite :** 15 août 2014

**Posez votre candidature en ligne au :** travaillezauGTNO.ca
**Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions :**
Ministère des Ressources humaines, Nova Coast Plaza, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9.
Téléc. : 867-920-8879; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

### Sous-ministre adjoint Services généraux

**Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation** **Yellowknife, TNO**

*Poste permanent*

Le traitement varie entre 67,21 $ et 96,01 $ l'heure (soit environ entre 131 060 $ et 187 220 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

**Nº du concours :** 11890 **Date limite :** 22 août 2014

### Gestionnaire de projet en matière de sites contaminés

**Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles** **Yellowknife, TNO**

*Poste permanent*

Le traitement initial est de 47,45 $ l'heure (soit environ 92 528 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

**Nº du concours :** 11879 **Date limite :** 19 août 2014

### Développeur de système de PRE

**Ministère des Finances** **Yellowknife, TNO**

**Services informatiques partagés**

*Poste permanent*

Le traitement varie entre 47,45 $ et 56,66 $ l'heure (soit environ entre 92 527 $ et 110 487 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

**Nº du concours :** 11895 **Date limite :** 5 septembre 2014

### Adjoint de direction

**Ministère des Affaires autochtones et des Relations intergouvernementales** **Yellowknife, TNO**

**Direction générale et administration centrale**

*Poste permanent*

Le traitement initial est de 33,55 $ l'heure (soit environ 65 422 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

**Nº du concours :** 11887 **Date limite :** 12 août 2014

### Analyste des systèmes de gestion informatique et gestionnaire de projet

**Ministère des Transports** **Yellowknife, TNO**

**Systèmes informatiques**

*Poste temporaire de trois ans*

Le traitement varie entre 47,45 $ et 56,66 $ l'heure (soit environ entre 92 528 $ et 110 487 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

**Nº du concours :** 11861 **Date limite :** 14 août 2014

### Gestionnaire des administrations scolaires et des services collégiaux

**Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation** **Yellowknife, TNO**

**Finances et planification des immobilisations**
**Administration centrale**

*Poste permanent*

Le traitement varie entre 51,93 $ et 62,00 $ l'heure (soit environ entre 101 264 $ et 120 900 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

**Nº du concours :** 11841 **Date limite :** 20 août 2014

### Gestionnaire des affaires législatives et juridiques

**Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles** **Yellowknife, TNO**

**Politiques et planification stratégique**

*Poste permanent*

Le traitement initial est de 51,93 $ l'heure (soit environ 101 264 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

**Nº du concours :** 11893 **Date limite :** 14 août 2014

### Analyste des politiques

**Ministère des Ressources humaines** **Yellowknife, TNO**

**Affaires ministérielles**

*Poste permanent*

Le traitement varie entre 47,45 $ et 56,66 $ l'heure (soit environ entre 92 528 $ et 110 487 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

**Nº du concours :** 11884 **Date limite :** 8 août 2014

### Analyste principal d'information sur la santé (démographie sociale)

**Ministère de la Santé et des Services sociaux** **Yellowknife, TNO**

**Planification ministérielle et évaluation**

*Poste temporaire de deux ans*

Le traitement varie entre 47,45 $ et 56,66 $ l'heure (soit environ entre 92 527 $ et 110 487 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

**Nº du concours :** 11908 **Date limite :** 24 août 2014

### Spécialiste technique Mine Giant

**Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles** **Yellowknife, TNO**

*Poste temporaire de trois ans*

Le traitement initial est de 43,33 $ l'heure (soit environ 84 494 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

**Nº du concours :** 11880 **Date limite :** 19 août 2014

**Posez votre candidature en ligne au :** travaillezauGTNO.ca
**Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions :** Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 3e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9.
Téléc. : 867-873-0445; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

*• Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous. Nous encourageons les personnes handicapées qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche. • Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours pour pourvoir des postes permanents ou temporaires semblables. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*

# Les exportations canadiennes ont augmenté en juin

OTTAWA (PC) - Les exportations canadiennes de marchandises ont augmenté de 1,1 pour cent en juin, tandis que les importations ont diminué de 1,8 pour cent, a indiqué mercredi Statistique Canada.

L'agence fédérale a précisé que l'excédent commercial du Canada avec le monde s'était par conséquent accru, ayant atteint 1,9 milliard $ en juin, contre 576 millions $ en mai.

Les exportations ont augmenté pour atteindre un sommet sans précédent de 45,2 milliards $, menées par les produits en métal et produits minéraux non métalliques, les biens de consommation et les produits énergétiques, a ajouté Statistique Canada.

Les importations ont diminué à 43,3 milliards $, des baisses ayant été observées dans huit des onze sections.

Les exportations vers les États-Unis sont demeurées inchangées à 34,1 milliards $ en juin, alors que les importations ont progressé de 1,5 pour cent pour atteindre 29,1 milliards $, un record.

Les exportations vers des pays autres que les États-Unis ont augmenté de 4,8 pour cent pour atteindre 11,1 milliards $, l'Union européenne en tête, tandis que les importations ont diminué de 7,8 pour cent, à 14,3 milliards $.

**ADMINISTRATION DE SANTÉ TERRITORIALE STANTON**

## DEMANDE DE PROPOSITIONS

**Services d'un foyer à Yellowknife**

**Nº de référence SC14128**

**– Yellowknife, TNO –**

L'Administration de santé territoriale Stanton est à la recherche d'entrepreneurs qualifiés pour fournir les services professionnels à temps plein d'un foyer, à Yellowknife. Le contrat prévoit des dispositions relatives au logement, aux repas et aux déplacements.

Les propositions cachetées doivent parvenir à l'Administration de santé territoriale Stanton, Service de gestion des approvisionnements, Hôpital territorial Stanton, rez-de-chaussée, 550, chemin Byrne, Yellowknife NT X1A 2N1, au plus tard à :

**15 H, HEURE LOCALE, LE 15 SEPTEMBRE 2014.**

Les fournisseurs peuvent se procurer les documents de demande de propositions en envoyant un courriel à l'adresse jennifer_lennie@gov.nt.ca ou en composant le 867-669-4172.

**Utilisez les coordonnées suivantes pour nous faire parvenir vos questions :**

Administration de santé territoriale Stanton
Gestion des approvisionnements
Tél. : 867-669-4172
Courriel : jennifer_lennie@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

*Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca*

Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

## APPEL D'OFFRES

**Fourniture et installation de meubles**

**PO442927**

**- Yellowknife, TNO -**

Le travail consiste à fournir des postes de travail, des tables de travail, des caissons et des armoires de rangement.

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administrateur des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des TNO, Édifice Stuart Hodgson, rez-de-chaussée, 5009, 49e Rue, Yellowknife TNO X1A 2L9, au plus tard à :

**15 H, HEURE LOCALE, LE 15 AOÛT 2014.**

Afin d'être prises en considération, les offres doivent être soumises sur les formulaires prévus à cet effet.

**Renseignements généraux :**

Administrateur des contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7230
Courriel : psstenders@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

*Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca.*

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

## DEMANDE DE PROPOSITIONS

**Conception et construction d'une résidence pour personnes âgées autonomes**

**PM016387**

**– Fort McPherson, TNO –**

La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest est à la recherche d'entrepreneurs pour concevoir et construire une résidence pour personnes âgées à Fort McPherson.

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administrateur de contrats, Services partagés de l'approvisionnement, Édifice Stuart Hodgson, rez-de-chaussée, 5009, 49e Rue, Yellowknife, TNO X1A 2L9 ou à l'Administrateur de contrats, Services partagés de l'approvisionnement, 3e étage, 106, chemin Veteran's, Inuvik, TNO X0E 0T0, au plus tard à :

**15 H, HEURE LOCALE, LE 26 AOÛT 2014.**

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents de demande de propositions à compter du 28 juillet 2014 sur le site Web de l'Association de la construction des TNO à l'adresse www.nwtca.ca, sous l'onglet *Electronic Plans Room*. Pour de plus amples renseignements, composez le 867-873-3949.

**Renseignements généraux :**

Administrateur de contrats
Services partagés de l'approvisionnement
106, chemin Veteran's
Inuvik (Territoires du Nord-Ouest) X0E 0T0
Tél. : 867-777-7146
Téléc. : 867-777-7109
(à des fins de modifications seulement)

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

*Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca*

COURRIER DU LECTEUR

**aquilon@internorth.com**

Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

## DEMANDE DE PROPOSITIONS

**Services de gestion de projets pour le remplacement du système d'information des Services à l'enfance et à la famille**

**SC443261**

**- Yellowknife, TNO -**

Le ministère de la Santé et des Services sociaux est à la recherche d'entrepreneurs qualifiés pour fournir des services professionnels de gestion de projets en vue de remplacer le système d'information des Services à l'enfance et à la famille.

Les propositions cachetées doivent parvenir à l'Administrateur des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Services partagés de l'approvisionnement, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Édifice Stuart Hodgson, rez-de-chaussée, 5009, 49e Rue, Yellowknife TNO X1A 2L9, au plus tard à :

**15 H, HEURE LOCALE, LE 22 AOÛT 2014.**

Les entrepreneurs intéressés peuvent se procurer les documents de demande de propositions à l'adresse électronique ci-dessous à compter du 28 juillet 2014.

**Renseignements généraux :**

Administrateur des contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7230
Téléc. : 867-920-4112
Courriel : psstenders@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest s'applique à la présente demande de propositions.

*Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca.*

Territoires du Nord-Ouest Assemblée législative

## Déclarations d'intérêt

### L'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest invite les personnes intéressées à présenter une déclaration d'intérêt pour le poste suivant :

**Directeur général des élections**

**Yellowknife, TNO**

Le directeur général des élections est titulaire d'une charge publique de l'Assemblée législative et il est responsable de l'administration de toutes les élections générales et de tous les référendums aux Territoires du Nord-Ouest (TNO). Le directeur général des élections est également chargé de l'administration de la *Loi sur les élections et les référendums*, de l'établissement de politiques et de procédures en lien avec les élections et les référendums, de la gestion du Registre des électeurs des TNO, de la formation et de l'encadrement du personnel électoral. Ce poste ne fait pas partie de la fonction publique des TNO.

Les candidats intéressés peuvent soumettre une déclaration d'intérêt à l'Assemblée législative, en l'accompagnant d'un résumé de leurs qualifications et de leurs compétences pertinentes, ainsi que de leur expérience.

Pour en savoir plus sur les exigences de ce poste et sur les renseignements devant figurer dans la déclaration d'intérêt, veuillez vous reporter au site Web de l'Assemblée législative au www.assembly.gov.nt.ca.

Veuillez soumettre vos déclarations d'intérêt au plus tard à **17 h le 15 août 2014 au** :

Président de l'Assemblée législative
aux soins de la greffière de l'Assemblée législative
des Territoires du Nord-Ouest
C. P. 1320
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2L9
Tél. : 867-669-2299
Téléc. : 867-873-0432

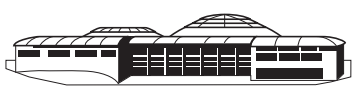

Lecture d'été

# Une histoire d'Apocalypse

*Récit*
*Clara Dallaire-Fortier et Gabrielle Frédette Fortin*

*Photo: Batiste Foisy*

Avec la ferme intention de profiter de notre expérience nordique au maximum, nous sommes parties vers la Highway three pour voir de plus proche la cause du noircissement de nos poumons.

C'est comme ça que deux étudiantes d'été disparurent dans l'environnement chargé de couleurs dignes d'un très mauvais salon de bronzage. Nous avions décidé que pour épater de plus belle notre auditoire déjà bien impressionné de la courte distance qui nous sépare du Père Noël, de ses lutins, des ours polaires et autres créatures fantastiques, que nous allions alimenter notre mur Facebook de photos d'aventure enflammée. Et, quand on dit enflammée, c'est qu'on voulait faire compétition avec leurs petits feux de camp du camping d'Oka. Facile, on s'était dit.

Connaissez-vous la blague de la blonde qui se fait appeler par son copain qui lui dit : « Chérie, fait attention, j'ai entendu à la radio que sur la route, il y a une auto qui roule a contre-sens ! » et elle qui répond : « Mais, mon doux chéri, la radio se trompe. Il n'y en pas une, mais, bien des centaines ! »?

C'était nous, les blondes.

Pour vérifier que la radio ne se trompait pas, nous l'ouvrons et entendons immédiatement que la population se trouvant sur l'autoroute 3 doit évacuer vers Yellowknife.

L'heure du demi-tour est arrivée. Alors qu'on en parle, nous ne savions plus quelle heure il était, car soudainement, il faisait très noir. Nos phares sont maintenant allumés et la mission avortée, nulle n'aurait pu faire la différence entre nos photos du moment et celle d'un mononcle qui aurait mis ses doigts gluants dans l'objectif de la caméra.

Nous rigolons comme des folles alors que nous voyons notre premier éclair rouge sang. Et, quand je dis sang, c'était qu'il s'est mis à pomper fort dans nos petits organismes qui comptaient avec désenchantement le très petit laps de temps entre la vue de l'éclair et l'écho du tonnerre.

Très très petit comme dans très très proche. Comme dans coucou !

Nous étions dans un gros nuage noir. Mais, notre impression était plutôt qu'il était l'heure d'aller au lit. Que la nuit était tombée et que nous devions attendre le lendemain matin pour voir à nouveau le jour. Rentrez doucement vers Yellowknife. Dans cette noirceur que nous n'avions encore jamais vue au cour de notre séjour gravitant de deux mois autour du solstice.

**Nous rigolons comme des folles alors que nous voyons notre premier éclair rouge sang.**

Dans ce nuage de nuit, nous regardons avec étonnement l'heure affichée sur le tableau de bord : 18h00. Nous n'étions plus silencieuses. L'excitation initiale réinvestie dans une incompréhension immobile, une crainte inavouée. Iiiiiiih! Après plusieurs minutes de route, se dessinait à l'horizon une zone plus lumineuse,. Yellowknife qui nous semblait si loin encore.

Au glorieux moment de notre entrée en ville, la lumière est alors devenue rouge orangé. C'est rassurées, photographes bredouilles et déconcertées par ce climat insondable que nous regagnâmes notre refuge, entourées de quatre murs et d'un climatiseur.

On décante alors enfin, verre de vin à la main pour apprécier… cet incroyable spectacle.

C'est à cet instant que Gabrielle s'exclame : « On dirait qu'on est dans Instagram ! ».

# MOTS CROISÉS

**Nº 335**

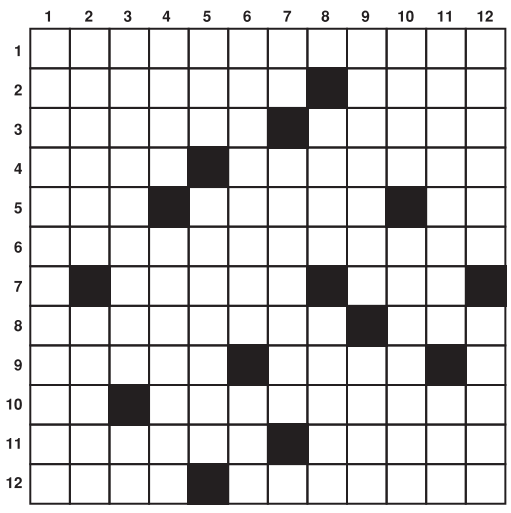

**HORIZONTALEMENT**

1. Agent chargé de la police des rivières.
2. S'efforce de. – Économiste britannique (1773-1790).
3. Danse à trois temps. – Tissu léger et fin.
4. Te déplaceras. – Lettre de l'alphabet grec.
5. Brusque. – Mouche velue qui capture ses proies au vol. – Urgel Dansereau.
6. Plantes voisines des fougères.
7. Enlève de la matière à un objet. – Dupée.
8. Présentera les conditions requises pour obtenir quelque chose. – Baie des côtes de Honshu.
9. Élargit un vêtement par le bas. – Point de vue exprimé officiellement par un organisme.
10. Drame lyrique. – Disposera des marchandises à l'étalage.
11. Dans la Dordogne. – Qui appartiennent au caractère fondamental de quelqu'un.
12. Exhale. – Butée.

**VERTICALEMENT**

1. Sons plaintifs et inarticulés exprimant la peine.
2. Reconnue vraie. – Marque la joie.
3. Refusera de faire. – Préposition.
4. De manière très serrée (pl.). – Réfléchissent pour décider de ce que l'on doit faire.
5. Dure trois mois. – D'un mouvement agile.
6. Glucoside extrait de la tomate. – Grison.
7. C'est-à-dire. – Corps inorganique.
8. Méprisable. – Possédait.
9. Qui a deux côtés égaux. – Qui est en feu.
10. Gouverneur, prince. – Émettent de la lumière.
11. Louées de nouveau. – Rait.
12. Déploie en long et en large. – Bien ouvert.

**RÉPONSE DU Nº 335**

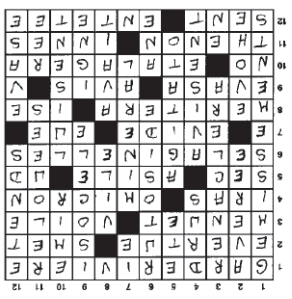

# Horoscope

**SEMAINE DU 10 AU 16 AOÛT 2014**

**Signes chanceux de la semaine : Gémeaux, Cancer et Lion**

Bélier

BÉLIER (21 mars - 20 avril)
Une vie sociale active engendre des dépenses considérables. Étant une personne assez calculatrice par moment, vous trouverez des activités moins onéreuses ou vous resterez seul.


Taureau

TAUREAU (21 avril - 20 mai)
Vous ne lésinerez pas sur les moyens pour bien paraître devant les gens et ce sera tout aussi vrai pour les autres membres de la famille. Vos enfants seront une véritable carte de mode.


Gémeaux

GÉMEAUX (21 mai - 21 juin)
Au travail, il y a de bonnes chances que vous puissiez entreprendre une formation qui vous apportera une promotion. Vous accéderez à des fonctions plus près de vos valeurs personnelles.


Cancer

CANCER (22 juin - 23 juillet)
Si vous n'avez pas pu bénéficier de vacances reposantes et enrichissantes cet été, vous vous planifierez au moins une escapade qui vous permettra de sociabiliser et de vous ressourcer.


Lion

LION (24 juillet - 23 août)
Vous aurez besoin de plaire à tout le monde. Mais vous savez très bien que c'est impossible. Tâchez de faire les choses en fonction de votre cœur et vous ne vous tromperez pas.


Vierge

VIERGE (24 août - 23 septembre)
Si vous reprenez le travail après de longues vacances, vous vous fatiguerez assez rapidement. De plus, votre amoureux et vos proches vous demanderont beaucoup d'attention.

Balance

BALANCE (24 septembre - 23 octobre)
Vous vous retrouverez sous les projecteurs pour une raison ou pour une autre, et cette situation vous apportera beaucoup de succès. Vous éclaircirez une histoire plutôt nébuleuse.


Scorpion

SCORPION (24 octobre - 22 novembre)
Vous prendrez du temps en famille, à la maison ou à apprécier la solitude dans le confort de votre foyer. Votre couple deviendra également une priorité. Vous aurez aussi une belle période de créativité.


Sagittaire

SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)
Vous serez fortement tenté d'aller vous acheter une nouvelle voiture. Vous passerez aussi beaucoup de temps à négocier toute sorte de chose ou à écouter des discours interminables.


Capricorne

CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)
Vous aurez bien envie de vous gâter, de renouveler votre garde-robe ou même de changer votre coiffure. Vous serez partant pour subir une transformation extrême et entreprendre une vie sociale plus active.


Verseau

VERSEAU (21 janvier - 18 février)
Vous ne prendrez pas le temps d'écouter les conseils de qui que ce soit. Heureusement, votre intuition vous guidera dans la bonne direction.


Poissons

POISSONS (19 février - 20 mars)
Il faut parfois faire un pas vers l'arrière pour se donner un élan avant d'accomplir un geste important. Vous réfléchirez sérieusement à ce qui vous anime et vous passionne dans la vie.